



Hommage à Renaud Van Ruymbeke : itinéraire d'un incorruptible

Renaud Van Rumbeke nous a quitté le 10 mai. Passé le premier moment de surprise et d'émotion pour celles et ceux d'entre nous qui l'ont connu, vient le temps de la mémoire et de la réflexion.

Bien malgré lui, car il a toujours cultivé la plus grande discrétion pendant ses quatre décennies d'activité professionnelle, il est devenu un symbole, celui du magistrat que rien ne pouvait détourner de la recherche de la vérité. Son nom restera associé aux enquêtes menées sur les plus grands scandales politico- financiers de la Vème République de l'affaire Urba aux frégates de Taïwan en passant par Bygmalion ou Clearstream.

Car, même si sa ténacité et sa perspicacité lui ont permis de régler des dossiers strictement criminels non résolus (affaire Caroline DICKINSON), il restera celui qui a donné ses lettres de noblesse au droit pénal économique et financier. Avec l'appel de Genève dont il fut cosignataire, il a donné le signal d'une lutte contre la corruption à laquelle, en février de l'année suivante, se joindront 400 magistrats et cent auditeurs de justice. L'« écofi » qui était auparavant le domaine réservé de quelques spécialistes, est devenu brusquement un outil redoutable de lutte contre l'affairisme pratiqué jusqu'alors en toute impunité par nombre de politiciens.

Certains auraient pu céder aux tentations de la célébrité ou à tout le moins de la notoriété. Pas Renaud Van Rumbeke. Sa modestie le lui interdisait mais surtout son attachement viscéral à l'indépendance, la première des valeurs que se devait de porter, à ses yeux, un magistrat. Et il fera bien souvent l'amère expérience que les garanties inaliénables s'y attachant relevaient de la pure théorie. Refusant toute instrumentalisation de son nom, il sera régulièrement exposé aux entreprises de déstabilisation d'un pouvoir politique dont les intérêts recoupaient bien souvent ceux des individus impliqués dans les affaires qu'il instruisait.

Son refus de céder aux pressions, y compris celles exercées par une institution judiciaire toujours prompte à confondre indépendance et corporatisme, contribuera à donner de Renaud Van Rumbeke une image d'intransigeance dont il ne cherchait pas à atténuer les contours. L'intégrité et l'impartialité ne souffrent en effet aucun accommodement.

On se tromperait cependant si l'on devait garder de Renaud Van Rumbeke le souvenir d'un magistrat désincarné indifférent à l'impact d'une procédure judiciaire sur les parties en présence. Son indépendance se déclinait aussi, parallèlement, en délicatesse et en humanité à l'égard de l'ensemble des protagonistes du dossier.

Est-il besoin de dire qu'une telle singularité n'a pas favorisé une carrière à laquelle il admettait volontiers, avec cet humour dont il ne se départissait jamais, avoir renoncé assez rapidement ? Ce n'est pas le parcours professionnel de Renaud Van Ruymbeke qui reste dans nos mémoires et force notre admiration mais bien plutôt son engagement indéfectible pour les valeurs intangibles qui sont la raison d'être de la magistrature.

Il a réalisé en sa personne la phrase de Nietzsche « la grandeur de l'homme est qu'il est un pont et non un terme ».